DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

RAPPORT N° VI-8

25SGADL0177

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice :

Nombre de conseillers présents :

<u>Date de convocation</u>: 19 septembre 2025

<u>Date d'affichage</u>: 26 septembre 2025

OBJET:

Appel à projet "Moins de déchets, ici c'est possible" - Attribution de subventions

Nombre de Conseillers ayant pris

part au vote: 59

Nombre de Conseillers ayant voté

<u>pour</u> : 59

Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0

Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0

Nombre de Conseillers:

ayant donné pouvoir : 9

n'ayant pas donné pouvoir : 12

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 25 septembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle polyvalente - 71200 SAINT SERNIN DU BOIS, sous la présidence de M. David MARTI, président

ETAIENT PRESENTS:

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Jérémy PINTO -M. Philippe PIGEAU - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Christophe DUMONT - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Gérard GRONFIER - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Christiane MATHOS - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean PISSELOUP - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Noël VALETTE

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES:

M. Abdoulkader ATTEYE

Mme Salima BELHADJ-TAHAR

M. Eric COMMEAU

M. Bernard DURAND

M. Lionel DUPARAY

M. Sébastien GANE

Mme Amélie GHULAM NABI

M. Jean GIRARDON

M. Frédéric MARASCIA

M. David MARTI

Mme Montserrat REYES

M. Laurent SELVEZ

M. DE ABREU (pouvoir à Mme Viviane PERRIN)

Mme FRIZOT (pouvoir à M. Denis BEAUDOT)

M. GRAND (pouvoir à Mme Séverine GIRARD-LELEU)

Mme JARROT (pouvoir à Mme Christiane MATHOS) Mme LODDO (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)

M. PRIET (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)

Mme ROUX-AMRANE (pouvoir à M. Roger BURTIN)

M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)

Mme VESVRES (pouvoir à M. Guy MIKOLAJSKI)

SECRETAIRE DE SEANCE:

Mme Jocelyne BLONDEAU



Le rapporteur expose :

« La Communauté Urbaine a adopté en février 2025 l'appel à projet « Moins de déchets ici c'est possible », celui-ci permet d'apporter son aide aux projets de réduction des déchets, notamment à travers un soutien financier.

Les objectifs sont de valoriser une offre tout public sur la prévention des déchets afin de favoriser les pratiques zéro déchet, d'assurer un soutien aux porteurs de projet, et de multiplier les actions afin qu'elles ne soient pas portées uniquement par la CUCM.

L'attribution d'une aide est soumise aux dispositions définies dans le règlement d'intervention.

Cet appel à projet se détaille en 2 volets :

- Volet 1: L'animation d'ateliers grand public de prévention des déchets. Les projets éligibles pourront recevoir un soutien jusqu'à 80% des dépenses éligibles (TTC) en investissement avec un plafond à 1500€ et 80% des dépenses éligibles en fonctionnement dans la limite de 400 €.
- Volet 2: Les projets de réduction et/ou réemploi: Développement de projets visant à la réduction de la quantité de déchets par la prévention, le réemploi. Les projets pourront recevoir une subvention jusqu'à 80% des dépenses éligibles (TTC) en investissement avec un plafond à 5 000€, et 80% des dépenses éligibles en fonctionnement dans la limite de 400 €.

7 candidatures ont été reçues. Leur complétude a été contrôlée au regard du règlement.

Un jury de sélection composé des membres de la commission d'élaboration et de suivi s'est réuni le 27 mai 2025. Celui-ci a pu juger les dossiers suivant le barème suivant :

Présentation du projet et enjeux	Objectifs du projets	Impact territorial	Faisabilité technique et économique	Points total
4	3	2	1	10

5 dossiers sur les 7 présentés ont déjà été proposés au conseil communautaire du 26 juin, cependant 2 dossiers n'ont pu être soumis au vote.

Aussi, en complément, le jury propose au conseil communautaire de :

- Soutenir les projets suivants pour un montant total de 10 000€.

Volet	Nom du projet	Nom de la	Montant	Montant	Montant
choisi		structure	total du	proposé en	proposé en
			projet	investissement	fonctionnement
2	Création d'un atelier de upcycling pour meuble et décoration	Opac Montceau-Les- Mines	35 714€	5 000€	-€
2	Réemploi des bouteilles en verre	Micro- brasserie Solstice	15 852€	5 000€	-€

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,

Après en avoir débattu, Après en avoir délibéré,

Etant précisé que Monsieur David MARTI, Monsieur Lionel DUPARAY, Monsieur Bernard DURAND et Madame Montserrat REYES intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote DÉCIDE

D'approuver le montant des subventions pour chacune des structures ci-dessous :

Volet choisi	Nom de la structure	Montant alloué
2	Opac Montceau-Les-Mines	5 000€
2	MICRO BRASSERIE SOLSTICE	5 000€

- D'autoriser le premier versement correspondant à 50% du montant accordé soit 5000 euros ;
- D'autoriser le versement des 50% restant à la réception des justificatifs,
- D'imputer les dépenses sur les crédits inscrits au budget.

Certifié pour avoir été reçu à la sous-préfecture le 26 septembre 2025 et publié, affiché ou notifié le 26 septembre 2025 POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT, Pour le président et par délégation, Le Vice-Président, Jean-François JAUNET

LE PRESIDENT, Pour le président et par délégation, Le Vice-Président, Jean-François JAUNET

La secrétaire de séance, Jocelyne BLONDEAU



Formulaire de candidature Moins de déchets, ici c'est possible



Edition 2025

	Identification du porteur de projet
Nom de la Structure	OPAC Saône et Loire. Agence de Montceau les Mines
Type de structure	Office Public d'Habitat
Adresse du siège social	800 Avenue Mal De Lattre de Tassigny 71000 Mâcon
N° SIRET	778 596 502
Objet de la structure	Bailleur social
Date de création	06/06/1978
· ·	Représentant légal
Nom du contact	Mohammed OUARBIAA
Téléphone	06.81.62.96.37
Mail	mohammed.ouarbiaa@opacsaoneetloire.fr
Fonction	Directeur
	Présentation du projet
Choix du volet	Volet 2. Projet de réduction et/ou réemploi des déchets
Titre du projet	Création d'un atelier de upcycling pour meubles et décoration
Budget global de l'action	35714€

Résumé du projet - 2000 caractères maximum : problématique, objectif, action

Sur les 2 QPV de la ville de Montceau les Mines, « Le Plessis » et « Le Bois du Verne », nous avons constaté que nos locataires ont souvent du mal, faute de moyens, à se meubler correctement.

Les conséquences sont multiples : sentiment de mal-être, de rejet, colère envers la société et les institutions, mais aussi, pour certains jeunes qui occupent leur premier logement, décision de se meubler mais incapacité à payer leur loyer et entrée dans le cycle de l'endettement.

Nous constatons également au quotidien le besoin de lien social de bon nombre d'entre eux et la difficulté qu'ont les nouveaux habitants à s'intégrer dans le quartier, la ville, et à nouer du lien avec leurs voisins.

Pour essayer de remédier en partie à ces problèmes, nous avons le projet de réhabiliter un local actuellement utilisé comme local de stockage afin de créer un atelier de upcycling de mobilier et décoration.

Les meubles seront récupérés (dons) ou achetés à très bas prix (en lien avec les ressourceries locales). Les locataires qui ont besoin de meubles viendront les rénover, les peindre, accompagnés par la chargée de développement de lien social et un groupe de locataires bénévoles.

Des liens se tisseront durant la rénovation et le mobilier rénové sera donné aux locataires, avec la proposition de venir à leur tour aider les suivants. Il est envisagé de faire du lien entre cet atelier et les différents services de la ville (centre social, espace jeunesse) pour diffuser l'information et les associations locales (régie de quartier, repair café, réparation de vélos...) pour des actions ponctuelles qui complèteront l'offre initiale.

Au-delà des aspects sociaux et économiques, ce projet de réemploi de mobilier est basé sur les principes de l'économie circulaire et contribue à la valorisation des déchets, à la protection de l'environnement.

Le local, situé en cœur de quartier, doit respecter les normes PMR pour pouvoir accueillir tout le monde. Il nécessite des travaux d'accessibilité, de rénovation et d'aménagement.

Objectifs poursuivis par le projet	Favoriser le réemploi, aider nos locataires à se meubler, créer du lien social
Public concerné	Locataires Opac des quartiers QPV de Montceau (Le Plessis et le Bois du Verne)
Adresse du projet envisagée	Local en bout du bâtiment F, rue Foretale, Quartier du Plessis 71300 Montceau les Mines
État actuel du projet	Recherche de financements pour travaux d'adaptation PMR (18414 €)
Partenariat envisagé : nom localisation, nature du partenariat	Ressourceries locales, Régie de Quartier, Centre Social, EVS et ponctuellement : Repair Café, Réparation de vélos
	dates de votre action : pour le volet 1 les dates de vos animations. Pour le volet 2 les dates relatives à l'action que vous souhaitez mettre en place.
	dates relatives à l'action que vous souhaitez mettre en place.
Durée du projet Date de démarrage prévue (à compter de	dates relatives à l'action que vous souhaitez mettre en place. Projet pérenne

Pilotage du projet et nombre de personnes participant au projets

Le projet est porté par Fanny De-Haese, chargée de développement de lien social local (OPAC). Elle sera accompagnée par quelques bénévoles pour animer les ateliers. Le nombre de locataires bénéficiaires est estimé entre 30 et 50 personnes par an.

Type de communication et de dissémination

Une inauguration officielle Presse locale Affichage halls d'immeubles et partenaires

Modalité d'évaluation et de suivi du projet (indicateurs)

Calendrier d'activités Coordonnées des participants Points réguliers pour recueillir les avis et demandes Echanges avec les futurs partenaires pour juger de l'impact de l'activité

Financement demandé :
5000 € : Participation aux travaux d'adaptation PMR (18414 € sur devis)
Liste des pièces à joindre au formulaire
e ci-joint dûment rempli
si nécessaire)
illée du projet (si nécessaire)
e à la compréhension du projet et de son fonctionnement : Deuis trauzux hdap la
-

XEn transmettant ce dossier, le candidat déclare avoir pris connaissance du règlement de l'appel à projet « Moins de déchets, ici c'est possible » 2025 et en accepter l'intégralité des clauses.

K En cas d'acceptation du projet présenté, le candidat s'engage à porter à la connaissance de la CUCM, sans délai, toute modification concernant sa direction.

De plus les structures lauréates s'engagent à faire apparaître la participation financière de la CUCM dans toutes leurs actions, produits et affichages induits par le projet soutenu en apposant le logo de la CUCM conformément à la charte graphique. La présence du logotype de la CUCM est obligatoire sur tous les supports de promotion, d'information, de publicité et de communication, y compris sur internet, lorsque la communication concerne des actions réalisées avec le soutien financier de la CUCM.

Date, nom et signature : 16/04/2025

1- OUARBINALT, rue Forêtale - Rives du Plessis

B.P. 10

Tel. 0810 71 71

Fax 03 85 67 97 59

Formulaire de candidature

Page 4 sur 4



Formulaire de candidature Moins de déchets, ici c'est possible



Identification du porteur de projet		
Nom de la Structure	MICRO BRASSERIE SOLSTICE	
Type de structure	EI	
Adresse du siège social	435 ROUTE L'AIRE DES PRES 71420 CIRY LE NOBLE	
N° SIRET	89227651000013	
Objet de la structure	Fabrication de bières	
Date de création	01/01/2021	
Représentant légal		
Nom du contact	DAMIEN LE COUTOUR	
Téléphone	06 52 31 24 20	
Mail	CONTACT@SOLSTICE-BIERESFESTIVES.FR	
Fonction	GERANT	
Présentation du projet		
Choix du volet	EQUIPEMENTS	
Titre du projet	REEMPLOI BOUTEILLES VERRES	
Budget global de l'action	15 852€HT	

Résumé du projet - 2000 caractères maximum : problématique, objectif, action

La production de déchets liés aux emballages à usage unique représente un enjeu environnemental majeur. Dans le secteur brassicole, les bouteilles en verre sont majoritairement utilisées une seule fois avant d'être recyclées, un processus énergivore qui pourrait être largement évité par le réemploi. À l'échelle locale, peu de solutions de réemploi sont proposées, alors même que la demande des consommateurs pour des pratiques plus durables ne cesse de croître.

Face à ce constat, la Brasserie Solstice souhaite mettre en place un dispositif complet de réemploi de ses bouteilles de 75 cl. L'objectif est de réduire significativement notre empreinte écologique, d'allonger la durée de vie de nos contenants et de promouvoir une économie circulaire sur notre territoire.

Le projet s'articule autour de plusieurs actions concrètes :

- La mise en place d'un circuit de collecte des bouteilles vides auprès de nos points de vente et clients,
- L'acquisition d'équipements adaptés pour le nettoyage, et le transport de bouteilles (casiers)

- La mise en fabrication de bouteilles sérigraphié pour éviter l'étiquetage (compliqué à désétiqueter)
- Une campagne de sensibilisation auprès des consommateurs pour encourager la restitution des bouteilles et valoriser leur geste,

Ce projet pilote s'inscrit dans une volonté forte de la brasserie de faire évoluer ses pratiques vers un modèle plus durable, local et responsable, en cohérence avec les enjeux climatiques actuels.

Objectifs poursuivis par le projet	REDUCTION DU RECYCLAGE VERRE		
Public concerné	PRO ET PARTICULIERS		
Adresse du projet envisagée	IDEM		
État actuel du projet	Démarré		
Partenariat envisagé : nom localisation, nature du partenariat			
	dates de votre action : pour le volet 1 les dates de vos animations. Pour le volet 2 les dates relatives à l'action que vous souhaitez mettre en place.		
Durée du projet	6 mois		
Date de démarrage prévue	Septembre 2025		
Date de clôture prévue	Juin 2026		
Calendrier du projet (peut être joint sous forme de tableau annexe)	Septembre 2025 – Réception des équipements Octobre 2025 – Embouteillage, Communication auprès de nos clients et circuits de distribution Octobre 25 à Juin 26 : Campagne de sensibilisation		
Pil	Pilotage du projet et nombre de personnes participant au projets		

Gérant : Pilotage et mise en œuvre du projet

Ma compagne : Aide à la campagne de sensibilisation

Type de communication et de dissémination

Réseaux Sociaux, Presse écrite, PLV

Modalité d'évaluation et de suivi du projet (indicateurs)

Indicateurs quantitatifs:

- Nombre de bouteilles collectées chaque mois auprès des clients et points de vente.
- Taux de retour des bouteilles (rapport entre bouteilles vendues et bouteilles retournées).
- Réduction estimée de déchets en kg de verre évités par an.
- Nombre de lavages effectués par mois / par an.
- Économie de CO2 estimée grâce au réemploi par rapport au recyclage.

Indicateurs qualitatifs:

- Satisfaction des clients (retours qualitatifs ou sondage ponctuel sur l'adhésion au système de consigne/réemploi).
- Nombre de partenaires impliqués dans la collecte ou le traitement (épiceries, cavistes, bars...).
- Visibilité du projet (nombre d'actions de communication, d'articles, de publications sur les réseaux sociaux).

Suivi et pilotage :

- Un tableau de bord mensuel ou trimestriel sera mis en place pour suivre ces indicateurs.
- Un bilan annuel sera réalisé pour faire le point sur les résultats obtenus, identifier les freins ou axes d'amélioration, et ajuster les actions si nécessaire.
- Les données de suivi seront conservées et communiquées aux partenaires publics soutenant le projet, dans une logique de transparence et d'amélioration continue.

Financement demandé :		
Investissement (80% du montant investit maximum)	0	
Fonctionnement (80% des dépenses éligible maximum)	5000	
	Liste des pièces à joindre au formulaire	
□ Formulaire de candidature ci-joint dûment rempli		
□RIB		
□ Extrait de Kbis		
□ Courrier de candidature		
□ Calendrier prévisionnel (si nécessaire)		
□ Note de description détaillée du projet (si nécessaire)		
□ Tout autre document utile à la compréhension du projet et de son fonctionnement :		

⊠En transmettant ce dossier, le candidat déclare avoir pris connaissance du règlement de l'appel à projet

« Moins de déchets, ici c'est possible » 2025 et en accepter l'intégralité des clauses.

⊠En cas d'acceptation du projet présenté, le candidat s'engage à porter à la connaissance de la CUCM, sans

délai, toute modification concernant sa direction.

De plus les structures lauréates s'engagent à faire apparaître la participation financière de la CUCM dans toutes leurs actions, produits et affichages induits par le projet soutenu en apposant le logo de la CUCM conformément à la charte graphique. La présence du logotype de la CUCM est obligatoire sur tous les supports de promotion, d'information, de publicité et de communication, y compris sur internet, lorsque la communication concerne des actions réalisées avec le soutien financier de la CUCM.

Date, nom et signature : DAMIEN LE COUTOUR LE 25/05/2025